

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 12 NOVEMBRE 2013

Session ordinaire du conseil d'établissement des écoles Saint Paul de Preissac et Sainte-Gertrude tenue à l'école Sainte-Gertrude, le douze novembre deux mille treize à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Caroline Demers

Jennifer Croteau Josée Larouche Julie Morin

Julie Vézeau Boutin Mélanie Desjardins Mélanie Marcil Monia Ménard Tania Blouin Véronique Magny

MM. André Bilodeau Michel Picard

Philippe Larchevêque

OUVERTURE DE LA SÉANCE Mot de bienvenue de madame Marcil.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR CE-0641-13 IL EST RÉSOLU sur proposition de

madame Véronique Magny,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que

présenté.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 17 SEPTEMBRE 2013

CE-0642-13 IL EST RÉSOLU sur proposition de

madame Mélanie Desiardins.

QUE le procès-verbal du 17 septembre 2013 soit adopté tel

que rédigé.

ADOPTÉE

INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

INFORMATION - CORRESPONDANCE

- Fédération des comités de parents avec des petits dépliants pour les parents.

Défi apprenti génie conseil loisir scientifique de l'AT.

ASPECTS GÉNÉRAUX:

RAPPORT DU COMITÉ DE

PARENTS

Aucun délégué et le C.E. de l'école Ste Thérèse n'ayant pas encore eu lieu, le

directeur ne peut faire de compte rendu.



SUIVI OPP

Les activités de l'Halloween et la cueillette de bouteilles ont bien fonctionné (plus de 1 600 \$ ont été recueillis).

Ateliers dans les classes avec une belle participation des parents ainsi que le couloir dans l'escalier et la disco dans la grande salle. Les enseignants et les écoliers ont bien apprécié.

Pour l'OPP de Preissac : deux rencontres ont eu lieu et ils ont aussi préparé certaines activités de financement (vente de chocolats et cueillette de bouteilles) et il y a eu aussi des ateliers pour l'Halloween. Tout s'est bien déroulé également. Ici encore les enseignants remercient les parents.

Michel souligne que les grands de 5^e année ont aussi organisé des activités sous la supervision de madame Magny.

Merci aux deux OPP pour leur belle participation.

SUIVI DU PROCÊS-VERBAL DU 17 SEPTEMBRE 2013 Règles de régie interne :

Le document avait été déposé à la dernière rencontre. **CE-0643-13** IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Jennifer Croteau.

QUE le document soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

- Lettre de remerciements à madame Vachon. Le directeur lit la lettre transmise à madame Vachon.

SERVICES ÉDUCATIFS:

PROJET ÉDUCATIF ET PLAN DE RÉUSSITE 2013-2014

Monsieur Picard lit sommairement le projet éducatif et en indique le but. Seule la clientèle a été mise à jour dans le document.

CE-0644-13 IL EST RÉSOLU sur proposition de

madame Caroline Demers.

QUE le document soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

PLAN DE RÉUSSITE

Monsieur Picard lit sommairement le plan de réussite.

Le document précise les moyens mis en place pour atteindre les objectifs poursuivis.

CE-0645-13 IL EST RÉSOLU sur proposition de

madame Julie Morin,

QUE le document soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

Monsieur Larchevêque se questionne sur l'habitude de se brosser les dents après le repas du midi? Il serait souhaitable d'inciter les enfants à le faire.

CONVENTION DE GESTION 2013-2014 (INFORMATION)

Monsieur Picard explique ce qu'est la convention de gestion. Le document est en voie d'être réalisé avec le comité de pilotage.

ORGANISATION SCOLAIRE 2014-2015

Monsieur Picard présente un plan de consultation concernant l'organisation des deux écoles.

Trois objectifs sont poursuivis:

- 1) garder les deux écoles ouvertes;
- 2) éviter les classes à niveaux triples;



3) donner le meilleur service possible aux enfants.

Il présente ensuite la prévision de la clientèle

Monsieur Picard indique que nous devrons avoir un portrait des organisations avant le mois de mars.

Nous devrons bien expliquer la situation aux parents et leur donner toute

l'information à ce sujet.

Nous reviendrons avec ce dossier en janvier prochain.

Il est aussi suggéré de faire une rencontre de parents pour expliquer la situation et démontrer que nous désirons garder nos deux écoles ouvertes.

Preissac:

APPROBATION DES ACTIVITÉS ET DES CHANGEMENTS À

L'HORAIRE

Le 19 décembre – Cinéma à Amos, quilles, dîner au complexe sportif et visite à la Maison de la culture.

Ste Gertrude:

Le 20 novembre - Patinage

Sœur volante viendra dans les groupes de 3e cycle pour l'historique de la ville

d'Amos.

Le 21 novembre – Monsieur Larose rencontrera les autres groupes pour sensibiliser les enfants sur les progrès d'aujourd'hui à hier.

CE-0646-13 IL EST RÉSOLU sur proposition de

monsieur Philippe Larchevêque,

QUE les activités et les changements à l'horaire soient

approuvés tel que présentés.

ADOPTÉE

RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES :

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Cueillette de bouteilles à Ste Gertrude et Preissac : Ste Gertrude : cueillette le 2 novembre = 1 620.15 \$

Preissac : la cueillette aura lieu le samedi 16 novembre

Vente de chocolat

À Preissac, l'OPP a décidé de faire la vente de chocolat. Tout a été vendu.

Un bénéfice de plus de 2 500 \$ a été accumulé.

À Ste Gertrude, vente de pains ou de fromage, le choix est à faire...

CE-0647-13 IL EST RÉSOLU sur proposition de

madame Tania Blouin,

QUE les activités de levées de fonds soient acceptées tel que

présentées.

ADOPTÉE

APPROBATION DES PRÊTS DE LOCAUX POUR 2013-2014 Une demande a été faite à Ste Gertrude par Québec en forme pour les lundis et mercredis en soirée.

CE-0648-13 IL EST RÉSOLU sur proposition de

madame Jennifer Croteau,

QUE la demande soit acceptée.

ADOPTÉE



AUTRES SUJETS

Le directeur fait le résumé de la situation vécue à Preissac lors du manque d'eau.

Devoirs et leçons

Madame la présidente résume une lecture qu'elle a faite concernant les devoirs et leçons. Dans certaines écoles comme l'école Passerelle à Asbestos, il n'y a plus de devoirs et leçons, mais de la lecture à la place.

Certains s'inquiètent que si on ne développe pas l'habitude de travailler à la maison en soirée, les enfants auront des difficultés au secondaire.

Notre Dame de Protection ne donnerait plus de devoirs depuis plusieurs années. Il faudrait peut-être voir comment s'est vécu leur passage au secondaire. Véronique va vérifier car elle connaît des enseignantes de cette école.

Le document abrégé sera transmis aux membres du conseil d'établissement pour qu'ils puissent alimenter leur réflexion. Nous reviendrons avec le sujet en janvier.

Madame Josée explique la différence entre les devoirs et les leçons.

DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION La prochaine rencontre aura lieu à Preissac, le mardi 14 janvier 2014 à 19 h.

ÉVALUATION ET CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE Tout s'est bien passé.

CE–0649-13 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Véronique Magny,

OUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 25.

Mélanie Marcil, présidente	André Bilodeau, secrétaire